

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **DG Paper SA (DG Paper AG) (DG Paper Ltd), Fribourg**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Holparec SA (Holparec AG) (Holparec Ltd), Fribourg
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 26.07.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **21.10.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Holparec SA (Holparec AG) (Holparec Ltd), Rte des Vieux-Chênes 2, 1700 Fribourg
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société Holparec SA (Holparec AG) (Holparec Ltd), à Fribourg. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3. CO.

Philippe ULDRY, notaire
1701 Fribourg

(00023709)